

COMPOSTAGE INDIVIDUEL

Qu'est-ce que le compostage ?

Le compostage est un processus de transformation par fermentation des déchets organiques (déchets de cuisine et déchets de jardin) en un produit comparable au fumier de fermier : Le compost.



Que peut-on composter et ce qu'il faut éviter de composter ?

On peut composter environ 70% des déchets organiques de la maison.

- Déchets végétaux de jardin : déchets de taille (de préférence après broyage) tontes de gazon, feuilles mortes,...
- Déchets de cuisine telque : reste de repas, épluchures de fruits et légumes, mares de café ou de thé, coquilles d'œuf, pain, fanes de légumes, mouchoir et essuie-tout en papier,...
- Déchets des animaux herbivores.

Pourquoi composter ?

- Alléger votre poubelle (-70% environ).
- Participer à la protection de l'environnement et réduire le volume des déchets mis en décharge.
- Produire son propre compost pour améliorer la fertilité du sol de votre jardin.

Comment réussir un bon compostage ?

- 1- Se procurer un bac de compostage (composteur) et un petit broyeur de végétaux de jardin.
- 2- Remplir progressivement le bac avec les produits compostables en prenant soin de :
 - Bien mélanger les produits à composter en alternant les différentes catégories de déchets.
 - Aérer souvent (1 fois par mois en moyenne) en brassant le compost du bas vers le haut.
 - Surveiller l'humidité (50 à 60%)



Comment utiliser le compost ?

- Le compost sera prêt à l'utilisation (compost mûr) après 6 mois environ dans le composteur. On le reconnaît par son aspect homogène, sa couleur sombre, l'odeur de terre de forêt et la texture friable.
- Le compost à maturité peut être utilisé de deux manières :
 - 1- comme fertilisant pour le sol du jardin en remplacement du fumier,
 - 2- comme terreau pour les bacs à fleurs avec un mélange de 30% compost + 70% de bonne terre.